

Proposé en amendement par M. J. Laurin, Président de la Société d'Agriculture du Comté de Québec, secondé par M. F. M. Guay, Président de la Société d'Agriculture du Comté Lévi, que la prochaine Exposition ait lieu à Québec.

Proposé en amendement à l'amendement par M. Siméon Bean, Vice-Président de la Société d'Agriculture du Comté de Standstead, secondé par M. C. S. Baker, délégué par la Société d'Agriculture du Comté de Missisquoi, que la prochaine Exposition ait lieu à Sherbrooke.

Pour—O. E. Casgrain, Honorable Chauveau, P. E. Dostaler, F. M. F. Ossaye, E. Dumais, Rév. M. Langevin, Rév. F. Pilote, H. S. Anderson, J. Laurin, F. M. Guay, L. H. Massue, D. McKinnon, J. B. Carrier, G. Blais, Capt. P. Dorion, F. Turgeon, S. Bean, L. Bilodeau, Wm. Moat, Jean Jobin, C. S. Baker, A. O. Kellam, John McLary, Ed. Turgeon, A. Lothrop.

Contre—J. O. A. Turgeon, E. J. DeBlois, Major Campbell, John Yule, S. N. Blackwood, A. Turgeon, Jr. J. D. O. McBean, A. Sommerville, Ls. Levesque, Wm. Boa, H. Brody, J. Lanouette, L. K. Benton. Cet amendement est remporté par 25, contre 13.

Proposé par M. J. N. Blackwood, secondé par M. A. Sommerville, que la prochaine Exposition ait lieu dans la seconde semaine de Septembre.

Proposé en amendement par M. A. O. Kellam secondé par M. A. Lothrop, que la prochaine Exposition ait lieu dans la première semaine d'octobre.

Cet amendement est remporté sur division.—Pour 25, contre 13.

Proposé par le Major Campbell, secondé par L. K. Benton, que le représentant de Sherbrooke, le maire de la cité et le président de la Société d'Agriculture du Comté composent le comité local pour la prochaine Exposition avec pouvoir d'ajouter à leur nombre.—Passé à l'unanimité.

Proposé par M. Benton, secondé par l'Honorable Chauveau que des remerciements soient votés aux compagnies du Grand-Tronc et du Richelieu pour les réductions qu'ils ont faites dans leurs prix en faveur de l'Association, pendant l'Exposition qui vient d'avoir lieu.—Passé à l'unanimité.

M. J. Laporte laisse le fauteuil et le major Campbell le remplace.

Les remerciements de l'Association sont offerts à M. le Président pour la manière habile avec laquelle il s'est acquitté de son devoir pendant qu'il a occupé le fauteuil.

Par ordre,

J. PERRAULT,
Secrétaire